

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 04 février 2020

17 h – Salle polyvalente de la maison communale Etienne Passebois

<u>Nombre de membres en exercice :</u> 18	L'assemblée régulièrement convoquée le 30 janvier 2020, s'est réunie sous la présidence du Maire Camille LECAT.
<u>Présents :</u> 12	<u>Présents :</u> Jean-Claude DAUTRY, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Muriel DE GAUDEMONT-LANDAIS, Jacques HUGON, Camille LECAT, Marie-Christine LIEBER, Loïc JEANJEAN, Céline MATHIEU, Frédéric MOUREAU, Hervé PELLECUER, Fabienne SALMERON, Alain VENTURA
<u>Votants :</u> 13	<u>Représentés :</u> Daniel MATHIEU
	<u>Excusés :</u>
	<u>Absents :</u> Anne-Marie DIDIER, Emilie MERMET-BOUVIER, Frédéric NADLER, Véronique NUNGE, Miriame ROESSEL
	<u>Secrétaire de séance :</u> Jacques HUGON

➤ **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2019**

Quelques modifications sont intégrées concernant le paragraphe relatif à la création d'un bassin d'eau à l'Espinassac. Le compte rendu est ensuite approuvé à l'unanimité.

➤ **Mise à disposition de la salle communale au foyer rural Regain**

Camille LECAT propose aux élus les nouvelles modalités de la mise à disposition de la salle polyvalente de la maison communale Etienne Passebois, au lieu-dit Le Temple à St Frézal, au foyer rural Regain. Le projet de bail présenté a été travaillé en lien avec le foyer rural, le bail précédent étant arrivé à échéance.

Le projet présenté est adopté à l'unanimité, sachant que Jacques HUGON et Fabienne SALMERON se retirent du vote compte tenu de leurs responsabilités au sein du foyer rural Regain.

➤ **Création d'une garderie à l'école publique des Abrits**

Il est proposé aux élus la création d'un service de garderie à l'école publique des Abrits. Les modalités de fonctionnement seraient les suivantes : ouverture de la garderie de 08 h 15 à 09 h, puis de 16 h 30 à 17 h 45. Une expérimentation serait mise en place jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le coût facturé aux parents des enfants concernés serait de 1 € de l'heure.

Les élus votent pour la mise en place de cette garderie à titre expérimental à l'unanimité.

➤ **Création d'un poste d'ATSEM à l'école publique des Abrits**

Il est proposé aux élus de procéder à la création d'un poste d'ATSEM suite au départ de Madame Anne-Christine COURCOL prévu le 29 février 2020. Un nouveau poste est nécessaire suite à la modification du temps de travail hebdomadaire (passage de 28 à 29 h hebdomadaires)

et au passage d'un poste d'adjoint technique à un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles.

Les élus votent pour à l'unanimité.

➤ **Demande de petits aménagements pour la crèche**

L'association Trait d'Union a indiqué à Camille LECAT être confrontée à un manque de place dans les locaux de la crèche de St Frézal et elle demande si des aménagements sont possibles : création d'un espace sous un escalier extérieur avec des étagères, installation d'un auvent devant la porte d'entrée de la crèche avec un éclairage extérieur. Les travaux seraient réalisés par les agents techniques de la commune.

Les élus valident à l'unanimité la réalisation de ces petits travaux d'aménagement.

➤ **Demande de DETR pour la réalisation de murs en pierre sèche**

Il est proposé aux élus de soumettre un dossier de demande de subvention DETR pour la réfection de divers murs en pierre sèche de la commune qui se sont effondrés : réparation d'un mur de soutènement à Vimbouches, réfection du parapet du pont de Loubreyrou (sur le Dourdon), réparation d'un mur de soutènement routier au Pré Neuf, et réparation d'un ventre sur mur de soutènement sous le Temple. Ces ouvrages seront réhabilités en pierres sèches, dans le respect du patrimoine local. La commune est en attente de devis pour chiffrer l'opération et préparer un plan de financement.

Les élus votent pour ce projet de demande de financement DETR, sachant que la demande de financement DETR pour la réfection du Moulin du Salson sera classée en priorité n° 1 par la commune.

➤ **Programme de voirie 2020 : discussion des priorités**

Il est proposé aux élus de se prononcer sur un projet à retenir au titre du programme voirie 2020 pour la préparation d'un plan de financement prévisionnel.

La route de Chaldecoste – Sambuget nécessite des travaux d'entretien. Un mur de soutènement doit être repris à Chaldecoste. Diverses déformations de chaussée sont également à reprendre, notamment à Penens Bas, au Grenier...

Muriel DE GAUDEMONT LANDAIS quitte la séance à 19 h 20.

➤ **Amendes de police 2020**

Le conseil départemental de la Lozère participe financièrement, dans le cadre des amendes de police, aux opérations de sécurisation de la voirie communale (parapets, barrières, etc). Il est proposé aux élus de se prononcer sur un projet à retenir afin de faire la demande de versement du produit des amendes de police au conseil départemental.

Comme aménagements de sécurité spécifiques, la reprise du parapet du pont de Loubreyrou sur le Dourdon pourra être retenue. La mise en place de signalisation par un marquage au sol sur la voirie communale VC01 de Saint Andéol de Clerguemort au lieu-dit L'Adrech pourra aussi être retenue.

La commune est en attente du devis de Lozère Ingénierie pour connaître le chiffrage exact des travaux.

Le conseil municipal décide de demander une subvention au conseil départemental au titre des amendes de police 2020 afin de pouvoir réaliser les travaux d'aménagements de sécurité et de mise en place de signalisation susmentionnés.

➤ **Petits travaux adduction eau potable Vimbouches**

La commune de Ventalon en Cévennes a un captage d'eau commun avec la commune de St Privat de Vallongue à Vimbouches. Il est nécessaire de remplacer les brise-charge par des réducteurs de pression. La commune de St Privat se chargera des travaux et demandera une participation financière de 1000 € à la commune de Ventalon en Cévennes.
Les élus valident la mise en œuvre de ces travaux.

➤ **Questions diverses**

- **Vimbouches**

Marie-Christine LIEBER évoque diverses problématiques concernant le hameau de Vimbouches (parcelles en état d'abandon, bâti non existant au cadastre, etc).

- **Fibre optique**

Alain VENTURA fait le point sur l'avancée du projet fibre optique.

- **Marché de producteurs**

Frédéric MOUREAU évoque la nécessité de finaliser la charte et l'arrêté municipal relatifs au marché de producteurs.

- **Réunion Gendarmerie**

Jacques HUGON relate l'inspection de gendarmerie qui a eu lieu fin janvier 2020.

Tous les points figurant à l'ordre du jour ayant été évoqués, la séance est levée à 20 h 20.